

MANDARINE FUNDS

Société anonyme
Société d'investissement à capital variable
Siège social : 60, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
Numéro RCS Luxembourg : B151691
(la « **Société** »)

AVIS DE MODIFICATION DU PROSPECTUS DE LA SOCIETE

Luxembourg, le vendredi 27 novembre 2020

Cher actionnaire,

Le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») a décidé de modifier le prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), conformément à la section 2 du Prospectus.

Les principales modifications apportées au Prospectus concernent :

1. le changement d'indice de référence du compartiment « Mandarine Europe Microcap » qui sera désormais l'indice de référence composite 50% MSCI® Europe Micro Cap – Net Returns et 50% MSCI® Europe Micro Ex UK (au lieu du MSCI® Europe Micro Cap – Net Returns).

A partir du 1er janvier 2021, l'objectif d'investissement du compartiment sera de fournir aux investisseurs une croissance à long terme, provenant d'un portefeuille géré de façon active composé d'actions cotées sélectionnées dans l'univers des sociétés européennes de micro et petite capitalisations et de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice de référence composite 50% MSCI® Europe Microcap NR et 50% MSCI® Europe Microcap NR Ex UK (le « **Nouvel Indice** »).

Le compartiment continuera d'être géré activement. Le Nouvel Indice sera utilisé aux fins du calcul de la commission de surperformance à partir du 1^{er} janvier 2021.

Ce changement est opéré dans le cadre de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (Brexit) afin d'adapter l'indice à la composition actuelle du portefeuille qui comprend à la fois des valeurs d'entreprises de l'UE et du Royaume-Uni.

Le changement n'aura pas d'impact sur le profil de risque du compartiment.

2. la mise à jour de la section 9 « Facteurs de risque ».
3. la mise à jour de la section 16 « Définition et calcul de la valeur nette d'inventaire ».
4. Introduction de la possibilité pour le Conseil de limiter les demandes de rachats reçues à un jour d'évaluation comme suit :

« Si, à une date quelconque, les demandes de rachat représentent plus de 10% des Actions d'un Compartiment en circulation, le Conseil d'administration peut décider de réduire toutes les demandes de rachat en attente au prorata jusqu'à cette limite de 10% (et d'exécuter ces ordres réduits) et de reporter la partie excédentaire des ordres de rachat jusqu'au Jour d'Évaluation suivant (jour auquel la Conseil d'administration peut appliquer le même pouvoir). Dans ce cas les demandes de rachat en attente d'exécution seront réduites proportionnellement et à cette date les demandes de rachat, dont le traitement a été retardé, seront prises en compte prioritairement aux demandes ultérieures ».

5. la mise à jour de la section 21 « Prise en compte des critères extra financiers » :

Compte-tenu de l'élargissement des approches extra-financières appliquées à certains compartiments, il est apparu nécessaire et opportun de définir ces approches au sein de la section 21. Ces précisions ont pour but de vous informer sur les différentes approches extra-financières susceptibles d'être prises en compte par la politique d'investissement des compartiments concernés. A la date de l'avis, ces approches concernent les compartiments suivants : « Mandarine Europe Microcap », « Mandarine Active » et « Mandarine Optimal Value ». La mise à jour de la section 21 n'a pas d'impact sur la façon dont sont gérés ces compartiments, ni sur leur profil de risque.

Dans ce cadre, des facteurs de risque spécifiques liés (i) à la prise en compte de critères extra-financiers et (ii) aux mesures des critères extra financiers dans le cadre de la mesure d'impacts ont été ajoutés dans la fiche signalétique des compartiments cités ci-dessus.

Les modifications énoncées ci-dessus prendront effet au 1^{er} janvier 2021.

Les actionnaires de la Société qui estiment ne pas être en accord avec ces changements pourront demander le rachat, sans frais, de leurs actions jusqu' au 31 décembre 2020.

Une version comparée du Prospectus, mettant en évidence les changements apportés au Prospectus tel que visé par la CSSF, est disponible au siège de la Société à l'adresse suivante et pourra vous être envoyée sans frais si vous en faites la demande expresse :

- par courrier à l'adresse suivante : 40, Avenue George V – 75008 Paris ; et
- par email à l'adresse suivante : serviceclient@mandarine-gestion.com.

Nous vous rappelons que les documents suivants sont tenus à la disposition du public :

- le Prospectus et les statuts de la Société ;
- le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI / KIID) des actions des compartiments de la Société ; et
- les rapports financiers de la Société.

Par le Conseil